

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 6 5
Septembre 2020

bry94.fr -  -  - 



« Ensemble vers des jours heureux ! »

Interview du Maire en page 12

La boutique éphémère fait sa rentrée
Page 11

Brocante : dénicher la perle rare
Page 21

ABANDON DE LA DESTRUCTION DU GYMNASSE CLEMENCEAU



« Pour nos scolaires, pour nos associations, pour le cadre de vie et pour le patrimoine bryard, j'ai soumis et fait voter, lors du premier Conseil municipal du 10 juillet, l'annulation de la destruction du gymnase Clemenceau et de l'imposante opération immobilière prévue.

Une nouvelle réflexion globale sera lancée, qui prendra en compte une réhabilitation du gymnase afin d'améliorer le confort des utilisateurs. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Au travail ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Depuis le 4 juillet, j'ai l'honneur d'être votre nouveau Maire de Bry-sur-Marne.

Dès la toute première seconde, **je me suis immédiatement mis au travail**. Avec la majorité municipale, nous avons déployé beaucoup d'énergie durant l'été pour préparer la rentrée.

D'abord, il nous a fallu **réussir la transition** entre la mandature précédente et celle qui s'ouvre. Cela peut paraître anodin, mais c'est un **travail de fond considérable, indispensable et très chronophage**. Une transition revêt des réalités diverses, comme la reprise en main de dossiers urgents, la rencontre avec les administratifs et les différents institutionnels, la mise en place de nouvelles organisations, les nominations à effectuer, etc.

À titre d'exemple, nous avons dû nommer les élus qui seront les représentants de la municipalité dans plus d'une vingtaine d'instances extra-communales, comme les conseils d'écoles, les syndicats, les conseils d'administration d'associations, etc.

Par ailleurs, comme nouveau Maire, **je représente désormais Bry-sur-Marne dans deux instances importantes** : le Conseil du Territoire Paris Est Marne&Bois et la Métropole du Grand Paris.

Ainsi, le jeudi 9 juillet j'ai été installé comme nouveau Conseiller métropolitain. Sachez

que je suis de ces Maires qui veulent faire de la Métropole un outil de rayonnement de notre région, à l'échelle nationale et internationale, **sans pour autant se substituer aux légitimés démocratiques des Conseils municipaux**. Comptez sur moi pour œuvrer en ce sens.

De la même manière, toujours le 9 juillet, **j'ai été élu Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois (EPT 10)** désormais présidé par Olivier CAPITANIO, Maire de Maison-Alfort. Cette structure, issue de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), réunit 13 communes de l'Est parisien dont Bry.

Selon moi, l'EPT 10 doit être une instance visant à intervenir dès qu'il s'agit de porter des projets structurants à l'échelle du territoire. En revanche, **elle doit scrupuleusement respecter les politiques menées par chaque Maire**. En effet, vous élisez un Maire et non pas une politique imposée par d'autres. C'est précisément ce que **j'ai déclaré lors de la première réunion des Maires** et c'est tout le sens de l'action qui sera la mienne.

L'ensemble de mes collègues du Territoire s'inscrit dans cette même dynamique d'une « association de communes », respectueuse des politiques incarnées par chaque Maire. Là encore, **comptez sur moi pour rester vigilant, porter votre voix et toujours défendre vos intérêts**.



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller métropolitain

Enfin, nous avons déjà pris des décisions concrètes pour Bry. Parmi elles, ma toute première décision de Maire fut sans doute la plus importante. Fidèle à mon engagement, **j'ai fait voter l'annulation de la destruction du gymnase Clemenceau et l'imposante opération immobilière de 4 000 m² qui était prévue**.

Vous le savez, j'entends être un **Maire protecteur de votre cadre de vie et du patrimoine de la ville**. Bien-sûr, je ne réussirai peut-être pas toujours mais enfin, par cette première décision qui lance mon mandat, je prouve qu'il est **possible d'agir, pour vous, pour Bry**.

À l'aube de ce nouveau mandat 2020-2026, les défis sont nombreux, de l'urbanisme aux finances en passant par les enjeux de votre quotidien. Soyez assurés que **j'y mettrai toute mon énergie, toute ma détermination et, surtout, tout mon amour de Bry !**

Au travail !

La Vie à Bry - septembre 2020 - n° 465 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Laurie LAGARDE
Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Carolin MABELLA, Julie LIANG
Photos : service communication, Pascal RUE, Julien LABROSSE,
Philippe MATSAS, INA, GM Productions, 123rf
Maquette : Service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT
Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Pourriez-vous me rappeler dans quels lieux le port du masque est obligatoire ? ”

📞 Armelle B.

Notre réponse :

Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement a décidé, dès le 20 juillet dernier, d'étendre l'obligation du port du masque à tous les lieux publics clos, en complément des gestes barrières.

Cette mesure, définie dans le décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 est applicable dans les lieux suivants :

- Administrations et banques ;
- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas ;
- Restaurants et débits de boissons ;
- Hôtels et pensions de famille ;
- Salles de jeux ;
- Établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement ;
- Bibliothèques, centres de documentation ;
- Établissements de culte ;
- Établissements sportifs couverts ;
- Musées ;

COVID-19

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES LIEUX PUBLICS CLOS

#Prenezsoindevous
#Prenezsoindesautres

- Établissements de plein air ;
- Chapiteaux, tentes et structures ;
- Hôtels-restaurants d'altitude ;
- Établissements flottants ;
- Refuges de montagne ;
- Gares routières et maritimes ainsi que les aéroports ;
- Magasins de vente, centres commerciaux ;
- Marchés couverts.

Une amende d'un montant de 135€ est prévue en cas d'infraction à l'obligation de porter un masque dans tous les lieux publics clos. ■

“ Demandeur d'emploi, j'ai entendu dire que le service Emploi de la Ville de Bry organisait régulièrement des ateliers thématiques. Pourriez-vous me dire ce qu'il en est ? ”

✉ Jules F.

Notre réponse :

Courant septembre, les ateliers thématiques de l'Espace emploi vont reprendre. Accessibles gratuitement aux demandeurs d'emploi, une inscription préalable à la structure est néanmoins nécessaire pour en bénéficier.

Animés par des bénévoles, ils ont pour but d'aider les personnes en recherche d'emploi dans leurs démarches, notamment pour les sujets suivants :

- **Anglais** : lundi et mercredi (deux niveaux) ;
- **Outils bureautique** : créneaux en attente de confirmation ;
- **Français langue étrangère** : lundi, mardi

et vendredi ;

• **Accompagnement à l'utilisation d'Emploi store** (plateforme en ligne de Pôle emploi) : jeudi après-midi (sur rendez-vous). Un accompagnement spécifique pour les porteurs de projets et les jeunes entreprises est également possible sur rendez-vous. À noter, le service Développement économique et Emploi vous reçoit le premier lundi de chaque mois, entre 9h et 10h « autour d'un café » pour un moment d'échange et de rencontre.

+ d'infos : mairie@bry94.fr
ou 01 45 16 68 40 ■

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
FAIRE SES TRAVAUX,
SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



“ J'aimerais bénéficier de la prime de l'État afin de réaliser des travaux de rénovation énergétique chez moi. Comment faire ? ”

📞 Lucile G.

Notre réponse :

L'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) – Maîtrisez votre énergie (MVE), partenaire de la Ville de Bry-sur-Marne propose, une fois par mois le samedi matin, des permanences « Info énergie » gratuites afin d'aider les particuliers dans la rénovation de leur logement et les orienter vers des solutions de financement, comme la prime « MaPrimeRénov » mise en place par l'État en janvier 2020.

Veillez toutefois noter que l'ALEC – MVE nous a informé d'une recrudescence des démarchages abusifs de certaines entreprises du bâtiment qui profitent de la mise en œuvre de l'aide de l'État pour proposer, parfois de manière agressive, des rénovations à 1€. Les conseillers énergie FAIRE de l'ALEC – MVE peuvent également vous aider à démasquer ces abus.

Pour bénéficier d'un rendez-vous « Info énergie » en mairie, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie par téléphone :

01 45 16 68 00 ou envoyer un mail à : mairie@bry94.fr. ■



12



21



10



14



16

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Le Guide loisirs est de sortie
Engage-toi avec le Conseil municipal
des jeunes !
La Région lance le Fonds résilience
Marché de Bry : une offre diversifiée

p.11 - Commerces

La boutique éphémère fait sa rentrée
Activités culturelles

Il est encore temps de s'inscrire à l'école
de musique et au Pavillon Bache !

p.12 - Interview du Maire

Un enfant de Bry, élu Maire de Bry

p.14 - Confinement

Les bâtiments municipaux remis à neuf
Espaces publics
Une rentrée chargée en travaux

p.15 - Développement durable

Retour sur le défi familles à énergie positive

p.16 - Covid-19

Assurer la continuité en temps de crise ?
Mission accomplie !

p.18 - Mémoire

Hommage au Père François DE GAULLE

p.19 - Office de tourisme

Dépaysez-vous près de chez vous

p.20 - Événement

Journées européennes du patrimoine
Le Forum des associations toujours présent !
Brocante : dénicher la perle rare
Rencontre avec Virginie CAILLÉ-BASTIDE

p.22 - Conseil municipal

Séances des 4 et 10 juillet

p.24 - Tribunes de l'opposition municipale

p.25 - Agenda

p.27 - Infos utiles

Vos instants **Bry**



Conseil municipal d'installation
Samedi 4 juillet - Gymnase Félix Faure



Conseil municipal
Vendredi 10 juillet - Salon d'honneur



Conseil municipal d'installation
Samedi 4 juillet - Gymnase Félix Faure



Conseil municipal
Vendredi 10 juillet - Salon d'honneur



Aux mille et une huiles
Juillet 2020 - Boutique éphémère



Conseil municipal d'installation
Samedi 4 juillet - Gymnase Félix Faure



Conseil municipal d'installation
Samedi 4 juillet - Gymnase Félix Faure



Aux mille et une huiles
Juillet 2020 - Boutique éphémère



MLo For Her
Juillet 2020 - Boutique éphémère

VACANCES SCOLAIRES

Tous au sport



À Bry, vacances scolaires riment avec vacances sportives... ou presque. La Ville propose, du 19 au 31 octobre, un large panel d'activités sportives : jeux collectifs ou individuels, parcours de motricité et autres sorties 100% sport...

Des disciplines proposées aux jeunes Bryards âgés de 4 à 12 ans (CM2). Les ma-

ternels (dès 4 ans) sont accueillis de 9 h 45 à 11 h 45, au dojo René Decroix. Les enfants du CP au CM2, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, au gymnase Clemenceau. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 septembre.

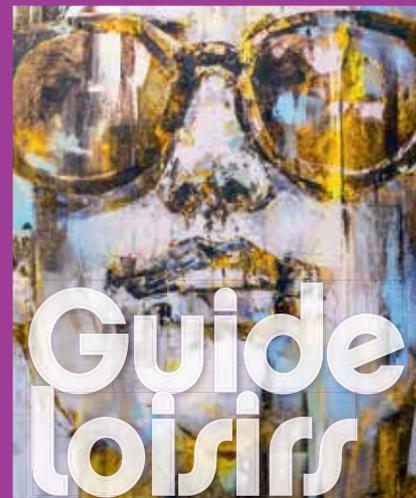
+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou directement à l'accueil de la mairie

PRATIQUE

Le Guide loisirs est de sortie

Cette année encore, le Guide loisirs a été distribué dans votre boîte aux lettres avec ce numéro de *La Vie à Bry*. Comme chaque année, il recense l'ensemble des activités de loisirs proposées sur la ville par les associations culturelles, sociales et sportives, et la Ville de Bry-sur-Marne. Tout au long de l'année scolaire, vous aurez le choix entre un large panel d'activités.

À noter, ce guide est disponible dans les points d'accueil municipaux et est téléchargeable sur le site de la Ville : bry94.fr et l'application mobile « BRY et Vous ».



ILS S'INSTALLENT À BRY

Location de matériel de réception

Krystlservices est une micro-entreprise, spécialisée dans la location de vaisselle et de matériel de réception pour les particuliers. Durant vos événements et réceptions, elle assure la livraison et le nettoyage de la vaisselle, tout en proposant des tarifs adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans une perspective de développement durable, *Krystlservices* incite sa clientèle à l'éco-exemplarité en limitant les déchets et l'utilisation de vaisselle à usage unique.

☎ 07 58 82 92 92

✉ krystlservices@hotmail.fr

Accessoires du nouveau-né à l'enfant

Graylou, nouvelle boutique spécialisée dans les cadeaux et accessoires du nouveau-né à l'enfant s'est installée 3 rue du sergent Hoff, à deux pas de la place Devinck. Pour fêter l'ouverture de ce nouveau commerce, une petite animation se tiendra le samedi 12 septembre de 10 h à 12 h.

☎ 09 81 90 89 76

📘 : [graylou](https://www.facebook.com/graylou)

📷 : [graylou.store](https://www.instagram.com/graylou.store)

Chaussures

Chauss'confort, nouveau commerce de chaussures, s'est installé au 38/40 Grande rue Charles de Gaulle.

En vente : une sélection de chaussures de marques confortables et souples en provenance de toute l'Europe.

☎ 06 12 28 34 29

✉ karineleveque.chaussconfort@bbox.fr

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

JEUNESSE



Engage-toi avec le Conseil municipal des jeunes !

Participer au Conseil municipal des jeunes (CMJ), le temps d'une année, c'est donner de son temps pour représenter les intérêts des jeunes Bryards et être acteur de sa ville en proposant des animations pour tous. Balade Écolo'Zik, « Clean day », distribution de cendriers de poche, friperie éphémère... Toutes sortes de projets ont vu le jour grâce aux jeunes conseillers municipaux. Avec l'aide

d'une équipe encadrante et d'élus, tous les Bryards entre 14 et 17 ans sont à même d'apprendre la réalité de la vie citoyenne : prise de parole en public, gestion d'un budget municipal, participation aux conseils...

Tu souhaites intégrer le CMJ ?

Contacte Bruno, responsable du CMJ, au 06 70 69 97 58 ou par mail :

cmj@bry94.fr.

LOISIRS SENIORS

• Votre avis compte !



Cette année encore, en tant que seniors, vous avez la possibilité de participer à la programmation « Loisirs seniors 2021 » de la Ville de Bry grâce au questionnaire encarté au milieu de ce magazine. Des sorties culturelles, gourmandes ou festives, par et pour les plus de 60 ans auxquelles vous pouvez participer tout au long de l'année. Le détail des tarifs et événements « Loisirs seniors » à venir sont annoncés chaque mois dans *La Vie à Bry*. Les inscriptions sont libres et se font pour chaque activité proposée.

• Saint-Bris-le-Vineux

élu par
LES SENIORS



Jeudi 1^{er} octobre, partez à la découverte de la gastronomie bourguignonne. En matinée, à Méré, vous pourrez découvrir tous les secrets de fabrication du foie gras. Après un déjeuner sur place, direction Saint-Bris-le-Vineux pour une visite des caves Bailly-Lapierre et une dégustation de crémants. À noter, le port du masque est obligatoire lors de cette sortie.

Inscriptions le mardi 8 septembre de 9 h à 12 h en salle de l'Hôtel de ville
Tarif : 42 € - 30 places

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La Région lance le Fonds résilience

Suite à la crise sanitaire, la Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités franciliennes ont décidé de soutenir les petites entreprises en lançant le Fonds résilience. Grâce à cette aide exceptionnelle, les entreprises et associations de 0 à 20 salariés n'ayant pas ou plus accès au financement bancaire vont pouvoir être soutenues dans le redémarrage de leurs activités, et ce quel que soit leur secteur d'activité. Cette avance de 3 000 € à 100 000 € est remboursable à taux zéro sur une durée maximale de six ans avec un différé de remboursement d'une durée maximale de deux ans.

La demande d'aide doit se faire sur la plateforme dédiée : iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience.

La Ville de Bry et le Territoire Paris Est Marne&Bois étant partenaires de ce dispositif, ils peuvent vous aider et vous accompagner. Intéressés ? Envoyez un mail à : commerces@bry94.fr ou entreprises-covid19@pemb.fr.



Alimentation générale

L'épicerie *La Tonnelle*, située au 13 rue du 2 décembre 1870, change de gérance et devient *SG Supermarché*. Ouvert du lundi au dimanche de 9h30 à 22h sans interruption, vous y trouverez une sélection de produits alimentaires et de première nécessité.

☎ 09 83 39 81 64

Restauration

Les Brasseries Ramos ont pris leurs quartiers à Bry au 200 boulevard Pasteur en lieu et place du *Bol d'Air*. Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 19h30 et le samedi de 7h à 17h, ce bar-brasserie vous proposera chaque midi le menu du jour.

☎ 01 48 80 44 47

📍 : les brasseries Ramos

PÉRISCOLAIRE

Tarifification du taux d'effort

La tarification des accueils du matin, du midi et du soir, et des centres de loisirs (hors vacances sportives) proposée par la Ville s'établit, pour les familles bryardes, sur la base du « taux d'effort ». Pour chaque prestation, la commune a en effet déterminé un tarif plancher et un tarif plafond.

Pour calculer ce taux, vous devez, avant le **30 septembre prochain** :

- Déposer en mairie ou envoyer par courrier ou courriel (mairie@bry94.fr) les photocopies des documents suivants : dernier avis de situation déclarative (ASDIR) daté après le 12 juin 2020 ou avis d'imposition 2020, déclaration sur l'honneur remplie, datée et signée, attestation de paiement de la CAF datant de moins de trois mois ;
- Ou prendre rendez-vous auprès de la mairie au 01 45 16 68 00, muni de vos documents originaux.

À noter, il est inutile de fournir les documents pour le calcul des tarifs si vos revenus moyens mensuels par part fiscale sont égaux ou supérieurs à 1 800 € (tarif plafond). Le tarif plancher correspond à des revenus moyens mensuels par part fiscale inférieurs ou égaux à 360 €. Les familles non bryardes se verront appliquer le tarif non bryard.

Pour en savoir plus sur le taux d'effort, rendez-vous sur bry94.fr.



PROJET ÉDUCATIF

Séjour au vert pour les enfants de Léopold Bellan

Le week-end du 24 au 26 juillet, quatre éducatrices de la Maison de l'Enfance Léopold Bellan de Bry-sur-Marne emmenaient un groupe de 13 enfants en Normandie pour un séjour au vert.

À la suite du confinement, qui aura été douloureux pour la plupart des enfants de l'établissement qui se sont retrouvés dans l'impossibilité de voir leurs proches, ce projet a été pensé pour leur offrir une bouffée d'oxygène et recréer une dynamique de groupe positive.

Lors de ces trois jours, les enfants de la Maison Léopold Bellan ont eu un programme chargé : pédalo, piscine, accrobranche, promenades... de quoi les ravir et leur proposer un environnement différent de celui de l'institution.

Ce séjour a pu être financé grâce aux participations de la Ville de Bry-sur-Marne et de l'association *Bouée d'Espoir*, mais aussi grâce à la récolte de dons via une cagnotte solidaire et participative en ligne.

Installée à Bry-sur-Marne depuis de nombreuses années, la Maison de l'Enfance Léopold Bellan accueille à l'année une quaran-



taine d'enfants âgés de 3 à 14 ans suite à une décision judiciaire ou administrative de placement destinée à assurer leur protection. Ils sont accueillis en internat dans un cadre de vie sécurisant et encadrés par une équipe pluridisciplinaire qui donne aux enfants des repères et assure le maintien des liens avec leurs familles.

+ d'infos sur la Fondation Léopold Bellan sur le site : bellan.fr

SOLIDARITÉ

Opération « bons du cœur »

À l'initiative de Shirley DE ABREU, gérante de l'institut de beauté *Nailshy* de Bry-sur-Marne, une opération « bons du cœur » à destination des personnels soignants des hôpitaux de Bry, fortement impliqués dans la gestion de la crise sanitaire, a été menée. Grâce à la page Facebook *Les Bons du Cœur*, les commerçants qui le souhaitaient étaient invités à rejoindre le dispositif en donnant des bons d'achat. Les commerçants du marché de Bry se sont associés à l'opération et ont offert aux soignants 50 bons d'achat d'une valeur de 10 €. Ces « bons du cœur » ont été remis aux comités d'entreprise de l'hôpital Saint-Camille et de l'hôpital privé de Marne-la-Vallée courant juillet.



MARCHÉ DE BRY

Une offre diversifiée

Le marché de Bry-sur-Marne se tient les mercredis et les dimanches matins, de 8h à 13h. Vous y retrouverez chaque semaine une grande diversité de commerçants : fromager, boucher, poissonnier, primeur, fleuriste, rôtisseur, produits BIO, traiteurs italien et oriental... De plus, un boulanger, un marchand d'olive, une épicerie fine ainsi que des traiteurs asiatique, antillais, libanais et indien sont présents régulièrement. Durant le marché dominical, le marché de Bry est étendu et comprend des commerçants « volants » qui viennent occasionnellement compléter le choix des produits. Par ailleurs, afin d'offrir à tous un espace convivial pour boire un verre et déguster des produits du marché, une buvette, tenue par le propriétaire de la brasserie *L'Alexandrin* (Grande rue) est présente chaque mercredi et chaque dimanche matin.

+ d'infos :  Le marché de Bry-sur-Marne

COMMERCE

La boutique éphémère fait sa rentrée

Vous retrouverez dès ce mois-ci six nouveaux exposants à la boutique éphémère, située au 22 Grande rue Charles de Gaulle. Elle vous ouvre ses portes du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.



Jusqu'au 6 septembre, ce sont trois céramistes passionnées qui investiront la boutique :

- **L'Atelier de Ronne**, qui propose des produits en céramique, épurés et modernes, réalisés dans la plus pure tradition de la poterie artisanale, pour votre table et la décoration de votre intérieur ;
- **L'Instant argile**, atelier nomade de poterie, animé par Nathalie GRIMAUD, artisan des métiers d'art, qui façonne des objets délicats pour la décoration et l'art de la table ;
- **Irène GALITZINE**, qui a développé une ligne de pièces uniques en porcelaine et grès cuites en haute température. Elle vous présentera des objets décoratifs et alimentaires en céramique ainsi que des sculptures ;

Du 8 au 20 septembre :

- **Siane Bijoux** vous présentera ses créations de bijoux en argent ou acier doré aux designs modernes et intemporels, et à petits prix.

Du 15 au 20 septembre :

- Découvrez **Les bijoux de Sandrine**, une ligne de bijoux uniques et originaux 100% faits main en Île-de-France, à partir de pâte polymère : bracelets, boucles d'oreille, bagues...
- **L'Atelier Chouchette** vous permettra de découvrir des mini-séries et pièces uniques de vêtements pour enfants et accessoires pour les mamans dans de beaux tissus colorés : trousseaux de toilettes, sacs à gâteaux, cabas... ■

ACTIVITÉS CULTURELLES

Il est encore temps de s'inscrire à l'école de musique et au Pavillon Bache !

Les inscriptions aux ateliers de l'école municipale de musique et du Pavillon Bache reprennent. Jeunes, adultes, niveau débutant ou niveau avancé, il n'est pas trop tard pour vous inscrire cette année !



École municipale de musique

Il reste encore des places pour de nombreux ateliers musicaux : percussions du monde, musique et handicap, atelier d'improvisation et harmonie jazz, chant musique actuelle amplifiée, atelier improvisation clavier, et certains cours individuels d'instruments. Par ailleurs, le chœur *Voci d'Oro* et l'Orchestre symphonique de Bry recrutent de nouveaux choristes et musiciens cette année. Pour vous inscrire aux ateliers ou pour tout autre renseignement, contactez l'école de musique au 01 48 81 34 14.

Pavillon Bache

Les inscriptions reprennent également pour les activités d'arts et loisirs. Vous pourrez découvrir cette année de nouveaux ateliers : photographie numérique, journalistes en herbe, hip-hop, slam et graffiti. La reprise des activités se fera dès le **lundi 7 septembre**. Les dossiers d'inscriptions, le règlement intérieur, les listes et tarifs des activités d'art et de loisirs sont disponibles sur bry94.fr ou sur place. **À noter** : les dossiers d'inscriptions complets pour le Pavillon Bache sont à déposer sur place (les dossiers incomplets ne seront pas traités) ; les inscriptions de personnes ou de familles en situation d'impayé ne seront pas prises en compte ; il n'est plus obligatoire de fournir un certificat médical pour les activités de danse, yoga et assouplissement. ■

INTERVIEW DU MAIRE

Un enfant de Bry, élu Maire de Bry

Élu Maire le 4 juillet dernier, Charles ASLANGUL porte, avec son équipe municipale, un nouveau souffle pour la Ville de Bry-sur-Marne. Fin juillet, nous faisons le point avec lui sur les enjeux et les priorités de ce début de nouvelle mandature.

Vie à Bry : Monsieur le Maire, dans quel état d'esprit avez-vous pris vos fonctions le 4 juillet dernier ?

Charles ASLANGUL : Avec émotion et gravité. Émotion, car je suis un enfant de Bry. Ce n'est pas si fréquent qu'un enfant d'une ville en devienne un jour le Maire. Je mesure la symbolique et l'honneur que cela représente.

Lorsqu'on a posé l'écharpe tricolore sur mes épaules, j'ai eu une pensée émue pour ma famille enracinée à Bry depuis un siècle. Notamment pour mes arrières-grands-parents qui étaient des Bryards gaullistes sous l'occupation et dont l'un d'eux, René LEVASSEUR, fut ensuite Premier adjoint au Maire de Bry-sur-Marne. J'ai grandi dans cet héritage gaulliste et cet amour de Bry. Vous imaginez donc l'émotion qui fut la mienne en devenant le nouveau Maire.

J'ai également eu une pensée pour tous mes camarades de classe, de la maternelle Jules Ferry au collège Henri Cahn. Bry-sur-Marne fut pour nous tous le décor et le théâtre de nos jeunes années. Là encore, devenir Maire de la ville dans ces conditions est un immense bonheur.

Enfin, mon émotion était aussi liée au fait que je suis élu municipal depuis 12 ans déjà. Après toutes ces années d'engagement bénévole intense pour Bry, je suis très heureux d'en être désormais le Maire et de pouvoir ainsi agir pour les Bryards.

Gravité ensuite, car j'ai conscience de la responsabilité qui m'incombe comme Maire de Bry-sur-Marne. La tâche est lourde mais elle est belle.

Lourde, car les Maires ont toujours plus de responsabilités avec toujours moins de moyens.



Le Maire et ses neuf adjoints

Belle, car être Maire c'est se mettre au service des habitants pour améliorer leur quotidien et leur permettre d'avoir un parcours de vie heureux à Bry.

J'aborde donc le mandat qui s'ouvre avec enthousiasme, responsabilité et détermination.

« Ma priorité est de permettre le retour vers des jours heureux à Bry »

VàB : Comment avez-vous constitué l'équipe de la majorité municipale ?

C.A. : La majorité municipale « Ensemble pour Bry » qui m'entoure est forte de sa diversité. Ce sont des femmes et des hommes qui viennent de tous les horizons, de tous les quartiers de Bry et qui ont tous une forte expertise professionnelle dans leur domaine de compétences.

Ainsi, chaque élu de la majorité est affecté à un poste en phase avec ses compétences. Cela peut paraître normal et de bon sens, mais force est de constater que toutes les

équipes municipales ne sont pas toujours constituées au regard des seules compétences...

J'assume donc ce choix, dans la constitution de mon équipe, d'avoir priorisé le recrutement sur l'apport que chaque élu de la majorité peut offrir à la Ville et aux Bryards. Notre équipe est ainsi constituée de profils variés et complémentaires : commerçants, directeurs commerciaux, artisan, apiculteur, médecin, financiers, artiste, avocats, professeur, sportifs, experts en sécurité publique, associatifs, etc.

Cette diversité est une réelle chance pour Bry !

Enfin, notre équipe est connue pour son énergie débordante, sa bonne humeur permanente et sa bienveillance. C'est une grande fierté pour moi que d'être entouré de ces Bryards aux qualités humaines remarquables.

VàB : Quelles seront vos priorités en cette rentrée ?

C.A. : Ma priorité est de permettre le retour vers des jours heureux à Bry.

Tout d'abord, il faut faire en sorte que la rentrée scolaire se déroule au mieux pour



Discours du Maire lors du Conseil municipal d'installation

tous les enfants de Bry-sur-Marne, leurs parents et les personnels enseignants et éducatifs.

Après une année 2019-2020 difficile avec le confinement, cette rentrée est très attendue par tous et doit être synonyme d'un retour à la normale pour un enseignement de qualité. Je veillerai à ce que les élèves en difficulté, du fait du retard pris durant le confinement, puissent être accompagnés par un soutien scolaire renforcé.

Au-delà, cette rentrée doit se faire dans la vigilance sur le plan sanitaire. J'ai donc demandé aux élus et aux services d'anticiper un éventuel retour intense du Covid-19 afin que la ville soit prête à faire face le cas échéant. À cet effet, j'ai rencontré la direction de l'hôpital Saint-Camille il y a quelques jours et je reste très attentif à l'évolution de la situation.

Nous devons aussi répondre aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Par exemple, nous mettrons bientôt en place un chèque-cadeau « J'achète Bryard » qui permettra d'augmenter le pouvoir d'achat des Bryards et d'aider les commerçants qui ont souffert de la crise.

Le retour vers des jours heureux passe aussi

par une vie locale riche et diversifiée. Aussi, à l'heure où je réponds à vos questions, j'ai pris la décision d'organiser la brocante, le Forum des associations et les Foulées Bryardes. Toutefois, j'ai prévu une clause de revoyure, 10 jours avant, pour nous donner la possibilité de tout annuler si les conditions sanitaires venaient à se dégrader. La santé publique doit rester notre boussole pour les prochains mois.

Enfin, nous consacrerons cette rentrée pour réaliser un audit des finances et un rétroplanning des grands projets que nous voulons porter durant le mandat. Ce n'est qu'une fois ces deux étapes importantes réalisées que nous pourrons, dès janvier 2021, nous projeter concrètement dans la réalisation de notre programme.

VàB : Comment comptez-vous exercer votre mandat ?

C.A. : Je l'ai dit, le mandat de Maire est le plus beau de tous à mes yeux. Il est celui de la vie quotidienne, de la proximité et des solidarités.

Aussi, je fais le choix fort de ne pas être candidat à d'autres élections pour me consacrer à mon seul mandat de Maire au

service exclusif des Bryards et de Bry-sur-Marne. En parallèle, je tiens à conserver une activité professionnelle qui me permettra de rester un Maire libre, indépendant et connecté aux réalités sociaux-économiques du pays. C'est pourquoi, je compte m'installer comme avocat pénaliste.

Par ailleurs, j'entends être un Maire accessible. Nous mettrons donc en place des permanences afin d'entretenir au maximum le lien avec les Bryards. De plus, je souhaite les impliquer dans la vie municipale avec une grande dynamique de démocratie participative. Nous annoncerons prochainement les mesures prises en ce sens.

Enfin, je suis le Maire de tous les Bryards. Par conséquent, j'ai indiqué aux nouveaux élus que je refuse catégoriquement que les logiques politiciennes des partis politiques entrent dans l'enceinte du Conseil municipal. Peu m'importe de savoir si une mesure est de droite ou de gauche, de tel ou tel parti. Le seul critère que je retiendrai toujours est la pertinence de la mesure au regard de l'intérêt des Bryards et de la ville.

VàB : Un dernier mot ?

C.A. : Au travail ! ■

CONFINEMENT

Les bâtiments municipaux remis à neuf

Une fois n'est pas coutume, cette année, la Ville aura profité non pas de l'été pour faire ses travaux, mais du confinement. Écoles et bâtiments désertés pendant plusieurs mois en auront fait un moment propice pour intervenir sans perturber le quotidien de chacun, et ce dans le respect des mesures sanitaires nécessaires.

Comme chaque année, ce sont tout d'abord les écoles qui ont bénéficié de l'intervention des agents de la Ville et de prestataires. 150 995 € TTC ont été investis pour que les jeunes Bryards puissent continuer d'étudier en toute sérénité et dans les meilleures conditions possibles. Toutes les circulations de l'école maternelle Étienne de Silhouette et de l'école élémentaire Henri Cahn ont été repeintes. Elles ont également bénéficié de l'installation de faux plafond et d'un éclairage LED moins énergivore. Les dalles de faux plafond du groupe scolaire Louis Daguerre ont été remplacées, les châssis de deux salles de repos et de deux classes ont été doublés. Ces dernières ont également été mises en peinture tout comme le bureau du directeur du centre de loisirs. À l'école Jules



Modernisation d'une salle à la crèche du Colombier

Ferry, un local de réserve pour la restauration scolaire a été créé. Enfin, dans le cadre du « Plan particulier de mise en sûreté » (PPMS), un système d'alarme pour prévenir le personnel et les élèves en cas de risque majeur, a été installé dans les écoles Étienne de Silhouette, Jules Ferry et Louis Daguerre.

D'autres établissements recevant du public ont été modernisés. Les trois sections, la salle centrale et le hall d'entrée de la crèche du Colombier ont été mis en peinture et ont vu leurs revêtements de sols être changés. Trois salles de musique de l'Hôtel de Malestroit ont également été repeintes. Au parc des sports des Maisons rouge, la

plateforme de stockage du matériel d'athlétisme a été étendue. La sous-toiture de l'église de Bry a été isolée totalement. Enfin, dans le cadre de la crise sanitaire, des aménagements ont été faits dans les bâtiments publics : création et installation d'écrans de protection pour les agents municipaux et les visiteurs, création de points d'eau dans certaines écoles et centres de loisirs. ■

Chiffres clés

3 035 m² de surfaces repeintes
870 m² de faux plafond changés
95 m² de sols rénovés
176 923 € TTC de travaux réalisés

ESPACES PUBLICS

Une rentrée chargée en travaux

Sur la voirie municipale, des travaux débutés dans l'été sont en cours de finalisation et d'autres sont à venir. Des aménagements nombreux réalisés par différents acteurs publics afin d'assurer un cadre de vie agréable aux Bryards.

Mi-juillet, Enedis a démarré des travaux qui ont pour but de créer des réseaux électriques haute tension qui alimenteront les futures gares de métro du Grand Paris Express, à Villiers-sur-Marne et à Champigny-sur-Marne. Une première phase, qui devrait se terminer prochainement, concernait l'avenue du Général Leclerc, de la place Daguerre à la rue des Marais. Une seconde phase qui débutera en septembre interviendra de la rue des Marais à la rue des Clotais en

passant par la rue des Gilbardes. Un réseau parallèle à celui-ci sera construit sur la même voie à l'été 2021 afin de sécuriser l'installation en cas de panne.

La Ville de Bry-sur-Marne s'est quant à elle chargée de refaire l'allée principale du square du Colombier courant juillet avec un bitume de couleur claire afin de réduire la réverbération de la chaleur en période de canicule. Fin septembre, elle effectuera également des travaux de réfection de la chaussée rue Molière.

De septembre 2020 à fin janvier 2021, l'Établissement public d'aménagement EPAMARNE aménagera la rue Léon Menu à hauteur des résidences en construction afin d'améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons, et de réaliser un trottoir jusqu'à la rue François de Troy. Pour la bonne réalisation du chantier, il a été nécessaire d'abattre des arbres. Ils seront néanmoins replantés au sein de cet aménagement. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retour sur le défi familles à énergie positive

Entre décembre 2019 et avril 2020, 12 familles bryardes ont participé au défi familles à énergie positive lancé par la Ville de Bry, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - « Maîtrisez votre énergie » (MVE). Retour sur ces quelques mois éco-engagés.

Un moment ludique et convivial pour engager une réduction d'au moins 8% de ses dépenses énergétiques par rapport à l'année précédente, voilà le principe affiché du défi familles à énergie positive, lancé il y a maintenant quelques mois à Bry. De façon concrète, les familles bryardes participant au défi ont été invitées à faire des efforts au quotidien, par le biais d'éco-gestes simples à appliquer, et par là même de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, néfastes pour la planète. Un challenge qu'ils ont appris à relever ensemble, en équipe.

Un changement d'habitudes accessible à tous

L'objectif des premiers mois du défi : faire comprendre aux participants qu'en ne changeant pas radicalement de mode de vie et en n'empiétant pas sur son confort, il est possible de faire simplement des économies d'énergie. Sensibles aux enjeux environnementaux, et désireuses de s'impliquer dans la vie locale, les 12 familles qui se sont lancées dans le défi étaient motivées dès le départ. Grâce aux outils et méthodes présentés de manière ludique par Paul LEGOUBEY de la MVE lors de l'événement de lancement, les participants ont tout de suite pu comprendre les enjeux liés à la surconsommation d'énergie. Petit à petit, les familles ont non seulement appris à appliquer les éco-gestes recensés dans le guide pratique confié par la MVE lors du démarrage du défi, mais également à mesurer et à suivre leurs consommations d'énergie grâce à un wattmètre et une plateforme en ligne. Une newsletter était envoyée régulièrement aux participants et un suivi personnalisé était réalisé par Paul LEGOUBEY pour les familles qui le souhaitaient.



Atelier en mairie avec le service Développement durable et la MVE

« Faire comprendre aux participants qu'en ne changeant pas radicalement de mode de vie, il est possible de faire simplement des économies d'énergie »

Une adaptation à toute épreuve

Tout au long du défi, le coordinateur de la MVE a continué de suivre les participants et à les aider à surmonter les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer. Il a également motivé régulièrement les troupes et participé à créer une cohésion d'équipe entre les familles. Néanmoins, au bout de trois mois, les participants ont dû faire face à une situation exceptionnelle : ils ont continué le défi dans des conditions très particulières, puisque la France a été confinée à cause de la crise sanitaire. Les consommations d'énergie quotidiennes de chacun ont alors été relocalisées au domicile, une difficulté supplémentaire pour atteindre l'objectif initial. Mais grâce à leur détermination et leurs efforts, les sept familles ont réussi à

continuer leurs économies d'énergie, et ce malgré la situation. Paul LEGOUBEY retient à Bry des participants volontaires : « Ils étaient présents, tout au long du défi. Ils ont réussi à s'adapter très facilement à la mise en place de bonnes pratiques, et ce malgré les quelques difficultés rencontrées, comme la réalisation du suivi de leurs consommations via notre plateforme en ligne ».

Une première expérience très positive

Clôturé fin avril 2020, le défi familles à énergie positive s'est révélé être une expérience enrichissante pour les familles. Grâce à celui-ci, elles ont pu comprendre l'impact que pouvaient avoir leurs éco-gestes sur leurs consommations d'énergie et ce aussi bien pour le chauffage que l'eau chaude ou l'électricité. À Bry-sur-Marne, c'est 13,3% d'économies d'énergie qui ont été réalisées par les participants, soit bien mieux que l'objectif des 8% qui était affiché. 13,3% d'économies d'énergie, cela correspond, dans une hypothèse où ces comportements seraient appliqués à l'ensemble de la population de la Ville, à 27 900 MWh économisés sur une année soit 2 450 tonnes équivalent CO2 évitées ou 1 000 allers-retours Paris-New York en avion. ■

COVID-19

Assurer la continuité en tant de crise ? Mission accomplie !

Dans un contexte de crise sanitaire inédit, les agents municipaux se sont fortement mobilisés sur le terrain pendant le confinement et les premières semaines du déconfinement, afin de continuer d'assurer les missions indispensables aux Bryards et d'apporter leur aide aux plus fragiles.

Accueillir les enfants des personnels prioritaires

Dès le 16 mars, les services Enfance et Petite enfance de la Ville ont dû mettre en place un service de garde d'urgence pour les enfants des personnels prioritaires impliqués dans la gestion de la crise sanitaire. Accueillis au centre de loisirs Paul Barilliet et à la Maison de la Petite enfance, les enfants et nouveau-nés ont pu bénéficier d'un accueil spécifique, pensé de manière ludique et convivial, et ce dans le respect des gestes barrières. Ces services ont par ailleurs continué de mettre en place des mesures strictes d'accueil lors du déconfinement.

Aider les Bryards dans leurs démarches

Les agents des services Accueil et État-civil ont travaillé pendant toute la durée du confinement, pour maintenir les démarches indispensables aux Bryards et répondre aux questions pratiques que pouvaient avoir les habitants. Ils ont notamment assuré : le standard téléphonique, l'enregistrement des actes de naissance et de décès, et les opérations funéraires.

Soutenir les entreprises et commerces bryards

Durement touchés par la crise, les entreprises et commerces bryards ont pu bénéficier du soutien technique du service Développement économique de la Ville, notamment sur l'accompagnement à la mise en place de mesures sanitaires néces-



saires, sur la communication aux Bryards des horaires d'ouverture et des services de livraison, et sur l'orientation vers des mesures de soutien, en lien avec les différents interlocuteurs et dispositifs. Les agents du service Emploi ont quant à eux continué de soutenir les demandeurs d'emplois bryards dans leurs démarches.

Venir en aide aux plus fragiles

Durant le confinement, les Bryards ont été invités par la Ville à participer au mouvement des « voisins solidaires ». Le principe ? Identifier autour de soi (familles, amis, voisins...), les personnes fragiles nécessitant une aide. À la suite de cela, le service Social de la Ville et le Conseil municipal des jeunes ont pris le relais pour prendre régulièrement des nouvelles de ces personnes et envoyer un « voisin solidaire », personne bénévole proche géographiquement, les aider si nécessaire. En plus de cette action, le service Social a continué d'assurer le portage de repas à domicile, et a repris son service de navette à destination des seniors et des personnes porteuses de handicap dès la première semaine de déconfinement.

Proposer des animations aux jeunes

Faute de pouvoir se rencontrer « en vrai »,

les animateurs du service Jeunesse se sont mobilisés pour proposer aux jeunes inscrits à l'Espace co des temps conviviaux et ludiques en ligne durant le confinement. Au programme, chaque jour : des jeux, des défis, des échanges... De quoi occuper les adolescents durant des après-midis qui ont pu paraître interminables pour certains ! Une formule qui a bien fonctionné puisqu'elle a été reconduite le temps que la structure soit autorisée à ré-ouvrir.

Être solidaire

Afin de soutenir le personnel de la Fondation Favier de Bry, dans le cadre de la crise sanitaire, des agents des services Bâtiments, Propreté des bâtiments et Enfance de la Ville se sont portés volontaires pour aider deux fois par jour à la préparation, au service et au débarrassage des plateaux repas destinés aux personnes âgées résidentes de cet Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Préparer le déconfinement

Afin de préparer au mieux le déconfinement, la Ville de Bry-sur-Marne avait choisi de doter tous ses habitants d'un masque en tissu, lavable et réutilisable. En raison des délais très courts et de la situation sanitaire, la distribution a été effectuée





Portage de repas à domicile



Accueil des enfants à la crèche des Fontaines Giroux

par des agents et des élus municipaux à chaque adresse, rue par rue. Durant quatre jours, quatre équipes de trois personnes se sont relayées pour distribuer un masque à chaque habitant. À la suite de cela, pour les personnes n'ayant pas pu se rendre disponibles sur ces créneaux, deux permanences se sont tenues en mairie. ■



Activité manuelle au centre de loisirs Paul Barilliet

Des Bryards solidaires !

La crise sanitaire sans précédent que nous avons traversé aura permis, malgré une situation très difficile à supporter pour certains, de faire naître à Bry un nouvel élan de solidarité, notamment envers les personnels soignants et les plus fragiles. De nombreux Bryards ont démontré leur générosité lors de cette période :

- Roland BALAGUE et sa fille Audrey ont réalisé une paëlla géante pour le personnel de l'hôpital Saint-Camille, avec le soutien de la Ville de Bry et la société MÉTRO France ;
- Julie BERENYI a régulièrement offert des muffins faits maison aux personnels soignants des structures hospitalières et des EHPAD ;
- Carine BELLAMY et son équipe de bénévoles composée de Marion DESVIGNES CANONNE, Maylis BITARD, Nadia BAHRIA, Marie-Ange PAUZAT, Gabrielle BELLANO, Antoine SABATER et Vincent COSTE ont lancé l'initiative « pâtisserie solidaire » afin de livrer tout au long du confinement des gourmandises aux personnels soignants des structures hospitalières, aux personnes âgées résidant en EHPAD et aux associations accueillant des personnes dans la nécessité ;
- Latino LOUREIRO MORAIS et Nicolas BAKON, membres d'un groupe de « makers » d'impression 3D, ont fabriqué et donné des visières aux hôpitaux, EHPAD et structures médicales de la Ville ;
- 75 couturières bénévoles des associations *Rafamiray jeunes* et *Blouses du cœur* se sont portées volontaires pour coudre, suite à un appel de la mairie, des surblouses pour les personnels soignants des hôpitaux et des EHPAD de Bry ;
- L'épicerie solidaire *Le ColiBry* a assuré des distributions de denrées aux Bryards en rupture alimentaire ;
-

Et certainement bien d'autres encore dont nous n'avons pas entendu parler !
Merci à eux d'avoir donné de leur temps !

Hommage au Père François DE GAULLE

Le Père François DE GAULLE, l'un des membres fondateurs de l'EHPAD des Pères Blancs, s'est éteint le 2 avril dernier à l'âge de 98 ans. Retour sur la vie de cet homme au parcours singulier, qui s'était notamment engagé lors de la Seconde Guerre mondiale*.

François DE GAULLE, neveu du Général, fils de Jacques DE GAULLE, ingénieur des mines, et de Jeanne MICHOU, naît le 13 février 1922 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). En 1926, son père tombe gravement malade, et le noyau familial part s'installer à Grenoble, dans la famille de sa mère. Bercé dans une éducation chrétienne, il désire dès son plus jeune âge être prêtre et s'intéresse aux Pères Blancs, communauté de missionnaires d'Afrique.

Des Pères Blancs à la résistance française

Après sa classe de terminale, et suite à l'appel du Général DE GAULLE le 18 juin 1940, François rejoint la société des missionnaires d'Afrique et part s'installer en Tunisie, chez les Pères Blancs.

En novembre 1942, les alliés débarquent en Afrique du Nord pour lutter contre l'armée allemande. Ils sont très vite rejoints par les troupes françaises nord-africaines et d'autres volontaires qui désirent s'engager sur le front pour libérer la France et l'Europe du joug nazi. François DE GAULLE, comme de nombreux autres Pères Blancs, en fait partie. En décembre 1942, il rejoint le 7^e régiment des tirailleurs africains à Sétif (Algérie). Il est ensuite nommé officier observateur dans le 67^e régiment d'artillerie d'Afrique à Constantine puis à Oran.

En décembre 1943, il embarque pour l'Italie avec son régiment et participe à la bataille de Monte Cassino, qui permet aux alliés de percer la ligne Gustave occupée par les allemands, et de reprendre Rome au printemps 1944. À la suite de cela, le régiment dont il fait partie débarque en Provence en août 1944, afin de reprendre petit à petit les terres françaises et de repousser les



Le Père François DE GAULLE à l'EHPAD des Pères Blancs

soldats nazis via Saint-Tropez, Toulon, Marseille, le Jura, et les Vosges notamment. En janvier 1945, François DE GAULLE part en Allemagne pour participer à la campagne « Rhin et Danube » en tant qu'officier de liaison de son groupe d'artillerie auprès du 3^e régiment de tirailleurs algériens, sous le commandement du général DE LATTRE DE TASSIGNY, et ce jusqu'à la capitulation générale des forces ennemies le 8 mai 1945.

Une vie entre l'Afrique et la France

Démobilisé, François DE GAULLE retourne en Algérie dès 1946 pour se préparer à la vie religieuse. Il est ordonné prêtre à Carthage (Tunisie) en 1950 puis nommé en Haute-Volta (actuel Burkina Faso). Il y reste une première fois huit ans, et rentre en France peu avant l'indépendance du pays, en 1958. À Paris, il travaille en tant qu'économiste provincial (gestionnaire administratif et financier) auprès des Pères Blancs. C'est dans ce cadre qu'il sera amené à chercher un terrain, près de Paris, pour une nouvelle maison de retraite destinée à la communauté. Cette piste le mènera à Bry-sur-Marne, ville située idéalement entre les deux aé-

roports d'Orly et de Roissy, grâce notamment à l'aide et à l'appui du directeur de l'hôpital Saint-Camille, un Père Camillien, et du Maire de l'époque Étienne AUDFRAY. La Maison des Pères Blancs (aujourd'hui devenue Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ouvrira ses portes aux premiers pensionnaires en 1972. Pour l'anecdote, lors de cette période, il célébrait régulièrement la messe le dimanche à l'Élysée pour son oncle, le Général DE GAULLE, ce qu'il fit également lors des obsèques de ce dernier, le 12 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises.

En janvier 1973, François DE GAULLE repart au Burkina Faso, à Koudougou, en tant que curé de la cathédrale. Il ne rentrera en France qu'en 2008, après avoir passé près de 40 ans dans le pays. Il s'installe tout d'abord à Mours dans le Val-d'Oise puis à Bry-sur-Marne cinq ans plus tard, dans la maison de retraite qu'il avait participé à créer. Il y finira ses jours, paisiblement à l'âge de 98 ans, le 2 avril 2020. ■

*Source : Rencontre avec des Bryards remarquables, sous la direction de Stéphane BOUZERAND, La Toison d'Or Éditions

OFFICE DE TOURISME



Dépaysez-vous près de chez vous

Besoin d'une petite idée de sortie ? Profitez de votre temps libre pour partir à la rencontre des trésors cachés de la région. Découvrez lors de vos promenades les terres de la « petite reine » grâce aux circuits touristiques proposés par l'Office de Tourisme de Bry.

Cycliste du dimanche ou amoureux du vélo, vous trouverez forcément un parcours à votre goût. L'Office de Tourisme a mis à votre disposition 17 circuits à vélo réalisés en partenariat avec l'association bryarde *Les amis des sentiers*.

Détendez-vous au gré des balades, au départ de Bry-sur-Marne, à destination de Saint-Maur, connue pour la beauté des berges de sa rivière, ou bien de Neuilly et ses parcs. Mais peut-être serez-vous plus tenté par une petite virée au château de Vincennes, témoin de l'architecture médiévale. Découvrez l'ensemble des circuits de 11 à 49 km à travers les parcs, bois, forêts,



Les Andelys en Normandie

ou aux abords des lacs, rivières et bords de Marne.

N'ayez crainte, si vous n'avez pas de vélo, l'Office de Tourisme vous a concocté également quatre escapades en voiture !

Au départ de Bry, vous pourrez voyager vers Gerberoy afin de découvrir les confins de la Picardie et de la Normandie. À moins que vous préférerez parcourir Les Andelys en profitant d'une escale au château Gaillard. Le circuit vers Lyons-la forêt vous charmera

certainement, avec son petit détour à Beau-ficel-en-Lyons. Cependant, si vous êtes plus attiré par la découverte d'un joyau roman et gothique, il faudra vous rendre à Saint-Germer-de-Fly pour de belles surprises.

Pour une visite plus aisée, vous pourrez intégrer les détails de l'itinéraire sur votre smartphone grâce à un dispositif astucieux disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme. ■



Gerberoy (Oise), l'un des plus beaux villages de France



Les bords de Marne à Créteil

Office de Tourisme de Bry-sur-Marne

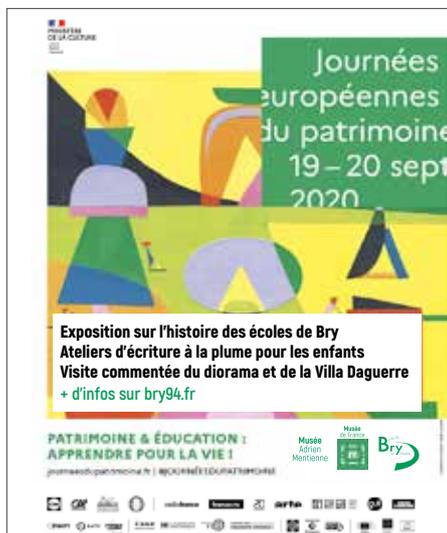
6 bis grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne
01 48 82 30 30

Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30, et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h + d'infos : officetourisme-bry94.fr

CULTURE

Journées européennes du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre prochains, le musée Adrien Mentienne propose de découvrir en famille le patrimoine bryard et notamment ses écoles. Le temps d'un week-end, Bry devient un grand terrain de découvertes historiques, sur le thème de l'éducation.



Exposition sur l'histoire des écoles de Bry

Chaque architecture bryarde a son histoire, pourquoi pas votre école ou celle de vos enfants ? Venez découvrir à travers des documents originaux et des photos d'antan, l'histoire des anciennes écoles de la mairie et celle des écoles bryardes, de leurs inaugurations à nos jours !

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h
Hôtel de Malestroit

Atelier enfants : écriture à la plume

Les plus jeunes adoreront écrire leur prénom ou de petites phrases au porte-plume. Cet atelier de 45 minutes, permettra d'écrire comme à l'époque de la création de leur école, à l'encre sur du papier buvard et sur des feuilles de calligraphie.

3 sessions :
samedi 19 septembre à 11h et 16h, et dimanche 20 septembre à 15h
À partir de 7 ans
10 enfants par atelier
Sur réservation au 01 47 06 57 03
Hôtel de Malestroit

Atelier pour les plus grands : « Sur les traces de DAGUERRE à Bry-sur-Marne »

Profitez de la visite commentée du diorama peint par DAGUERRE dans l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Bry pour en savoir plus sur ce monument historique ainsi que sur la Villa Daguerre, qui a été labellisée « Patrimoine d'intérêt régional » en 2018.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre à 14h (durée : 1h)
Sur réservation au 01 45 16 68 00 ou par mail : musee@bry94.fr
Rendez-vous dans l'église Saint-Gervais-Saint-Protais

Concert : « Pierre et le loup » de Sergueï PROKOFIEV

Le saviez-vous ? Ce célèbre conte a été composé en 1936 par PROKOFIEV. *Pierre et le Loup* est à la fois un récit musical et une œuvre pédagogique : elle a pour but d'aider les enfants à connaître et reconnaître les instruments de musique de l'orchestre, en les associant à des personnages et des animaux.

Dimanche 20 septembre à 16h30
Hôtel de Malestroit
Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Le Forum des associations toujours présent !



Vous êtes engagé dans une association ou rêvez d'y prendre part ? Le rendez-vous annuel incontournable de toutes les associations bryardes aura lieu le 5 septembre prochain au gymnase Félix Faure de 11h à 18h.

Le Forum des associations, c'est l'occasion de vous inscrire ou de vous informer sur la diversité des activités proposées à Bry (culture, sport, social), de rencontrer les bénévoles et

de futurs adhérents des associations, mais aussi les services municipaux. Les associations répondront à toutes vos questions et vous présenteront leurs activités. Comme chaque année, vous retrouverez également les ateliers d'arts et de loisirs, l'école municipale de musique, les Escal'loisirs... Il y en aura pour tous les goûts !

Au vu des conditions sanitaires actuelles liées au Covid-19, l'organisation de cet événement se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur au jour de la manifestation.

BROCANTE

Flâner, chiner ou dénicher la perle rare



La brocante annuelle tant attendue se tiendra le dimanche 27 septembre prochain. Près de 500 exposants seront présents pour brader leurs vêtements, jouets et autres vieux objets.

De 8h à 18h, les amateurs de vide-greniers pourront déambuler dans Bry, en solitaire, en famille ou entre amis, pour le plaisir de se balader, de faire de bonnes affaires ou de donner une seconde vie aux objets. 2 km de parcours seront accessibles, de la Grande rue Charles de Gaulle à la place Carnot. Et pour ceux qui auraient un petit creux, des stands de restauration leur permettront de trouver leur bonheur.

Attention : la circulation sera interdite sur tout le périmètre dimanche 27 septembre de 5 h à 22 h. Les bus seront déviés toute la journée. Le stationnement sera lui interdit dès le samedi 26 septembre à 20h.

Veillez noter que l'ensemble des équipes de la Ville reste bien sûr vigilant au contexte sanitaire. C'est la raison pour laquelle M. le Maire a inscrit une clause de revoyure 10 jours avant la date de l'évènement. Les stands seront cette année plus espacés et en fonction de la situation, la Ville prendra toutes les dispositions pour respecter les directives et le protocole sanitaire.

MÉDIATHÈQUE

Rencontre avec **Virginie CAILLÉ-BASTIDE**

Vendredi 18 septembre, venez rencontrer et échanger avec Virginie CAILLÉ-BASTIDE, auteure de livres historiques sur le XVIII^e siècle.

C'est dans ses racines bretonnes et sa passion pour l'histoire que Virginie CAILLÉ-BASTIDE puise son inspiration. *Le Sans Dieu*, son premier roman publié aux éditions Héloïse d'Ormesson, évoque la piraterie en 1709 à travers le portrait de l'Ombre, un féroce capitaine qui ne croit plus en rien sinon la vengeance et la terreur ! Un récit dense, à la verve certaine, dépayçant, violent mais aussi porteur d'espoir et de rédemption.

Le Sans Maître est son dernier roman. Il nous entraîne dans la Bretagne de 1720. Entre croyance, sorcellerie et pouvoir, suivez les aventures de Côme de Plancoët, jeune seigneur, qui préfère la solitude de son antre peuplée de livres et la compagnie des chevaux plutôt que celle des hommes.

Venez lui poser toutes vos questions lors d'un moment d'échanges privilégiés à la médiathèque qui sera suivi d'une séance de dédicaces.

Vendredi 18 septembre à partir de 19h30
Médiathèque
Entrée libre sur réservation au 01 47 06 57 03
ou par mail : mediatheque@bry94.fr



Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DES SÉANCES DES 4 ET 10 JUILLET



Élection du Maire et de ses adjoints

C'est lors du Conseil municipal d'installation du samedi 4 juillet que les élus du nouveau Conseil municipal ont choisi, par un vote à bulletin secret, le Maire et ses neuf adjoints. En plus du Maire, qui siège de droit au Conseil du Territoire Paris Est Marne&Bois en tant que Vice-président, deux membres ont été élus pour représenter la Ville de Bry : Rodolphe CAMBRÉSY et Véronique CHEVILLARD, respectivement premier adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Sécurité, à la Démocratie participative et à la Vie administrative, et deuxième adjointe déléguée aux Grands projets et aux Fêtes et animations. Vous retrouverez tous les membres du Conseil municipal et leurs délégations dans le numéro spécial élections de *La Vie à Bry*, sorti en juillet dernier, ainsi que sur le site internet de la Ville (bry94.fr) et l'application mobile « BRY et Vous ».

Délégation d'attributions accordées au Maire

Conformément au Code général des collec-

tivités territoriales (CGCT), le Conseil municipal peut autoriser le Maire à prendre directement des décisions relevant normalement de sa compétence dans certains domaines, et ce afin d'avoir une gestion plus rapide et plus efficace des affaires communales. En contrepartie, ce dernier doit rendre compte au Conseil municipal des décisions qu'il a prises entre chaque séance. C'est ainsi que le Conseil a donné délégation au Maire dans les domaines suivants : détermination des tarifs des différents droits, actions en justice, exercice des droits de préemption et du droit de priorité définis dans le Code de l'urbanisme, règlement des dommages provoqués par des véhicules municipaux, demande d'attribution de subventions, dépôt de certaines demandes d'autorisation d'urbanisme, et enfin emprunts et lignes de Trésorerie.

Création de commissions municipales et désignation de ses membres

Le Conseil municipal a décidé de constituer des commissions d'instruction thématiques

chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, soit à l'initiative de l'un de ses membres, soit par l'administration elle-même. Le Conseil municipal a approuvé la formation de neuf commissions permanentes, de dix membres chacune dont le Maire, sept élus de la majorité et deux élus de l'opposition, à savoir :

- La commission « Urbanisme, Sécurité, Démocratie participative, Vie administrative, Anciens combattants et commémorations, Juridique » ;
- La commission « Grands projets, Fêtes et animations » ;
- La commission « Finances, Personnel communal » ;
- La commission « Sport, Tourisme, Relations internationales » ;
- La commission « Marchés publics, Développement économique, Emploi, Communication, Commerces, Artisanat et TPE » ;
- La commission « Vie sociale, Vie associative, Santé, Seniors, Handicap » ;
- La commission « Petite enfance, Enfance, Jeunesse » ;



- La commission « Culture » ;
- La commission « Transition écologique, Environnement, Bâtiments communaux ».

Désignation des membres des instances consultatives

Le Conseil municipal a désigné des membres pour les instances consultatives internes à la collectivité : commission d'appel d'offres, conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et commission consultative des services publics locaux. Il a par ailleurs nommé un responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques et un correspondant Défense.

Le Conseil municipal a également désigné les représentants municipaux qui siègeront dans les instances externes à la collectivité, à savoir : commissions locales d'évaluation des charges territoriales de la Métropole du Grand Paris et du Territoire Paris Est Marne&Bois, commission locale de l'eau

pour l'élaboration du schéma d'aménagement de gestion de l'eau (SAGE), comité syndical du Syndicat intercommunal foncière de la région parisienne, syndicat mixte d'action foncière du Val-de-Marne, syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), société publique locale « Marne-au-Bois », assemblée générale du comité départemental du tourisme en Val-de-Marne, fonds de dotation Louis DAGUERRE, conseils d'administration des associations *Le Rayon de Soleil Bryard*, *Les Bry Hochets*, *Maîtrisez votre énergie* et *Orbival*, de la Fondation Favier, de la Maison de justice et du droit, du Foyer de retraite des Pères Blancs, du collège Henri Cahn, de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve, de l'Office de Tourisme de Bry, conseil d'établissement de l'Institut médico-éducatif Léopold Bellan, conseils d'écoles maternelles et élémentaires publiques de Bry-sur-Marne, et *Association nationale des élus en charge du sport*.

Convention de délégation de compétence pour l'expérimentation d'une navette

Lors du conseil d'administration du 10 juin dernier, Île-de-France Mobilités (IDFM) a approuvé la convention par laquelle la Ville de Bry-sur-Marne reçoit délégation de compétences pour l'expérimentation d'une navette communale reliant le quai Lucie à la gare du RER A. À la demande d'IDFM, le Conseil municipal a délibéré sur cette expérimentation et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de compétences avec le syndicat de transports.

Demande de subvention au titre du contrat d'aménagement régional

Afin de réaliser des travaux d'aménagement des parvis du futur gymnase Marie-Amélie LE FUR et de la salle Daguerre, et de réhabiliter et d'étendre le centre technique municipal, la Ville de Bry avait sollicité la Région Île-de-France au mois de novembre dernier pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Contrat d'aménagement régional » (CAR). Suite aux élections municipales, à la demande de la Région, le nouveau Conseil municipal a renouvelé cette demande de subvention.

Exonération partielle en 2020 des droits d'occupation du domaine public pour certains commerçants

Afin d'aider le commerce local dans une période difficile liée à l'épidémie de Covid-19 et de soutenir la reprise d'activité, le Conseil municipal a approuvé l'exonération partielle et exceptionnelle en 2020 des droits d'occupation du domaine public pour les commerçants sédentaires ayant dû fermer leur établissement et ayant subi une perte de leur chiffre d'affaires.

Abandon de la destruction du gymnase Clemenceau

Au cours du mandat précédent, la majorité municipale avait travaillé sur un projet d'aménagement du secteur Clemenceau qui comprenait notamment la destruction du gymnase Clemenceau afin de construire en lieu et place, entre autres, une opération immobilière de 58 logements. Le nouveau Maire, Charles ASLANGUL, s'était opposé dès l'origine à ce projet de densification et de destruction du gymnase. Il s'était engagé, une fois élu Maire, à abandonner ce projet et à engager une nouvelle réflexion sur la réhabilitation des équipements publics existants que sont le gymnase Clemenceau et le château Lorenz. Sur proposition du Maire, le Conseil municipal a donc approuvé cette délibération.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr*

Prochain Conseil municipal

Lundi 12 octobre à 20h

Les dates des Conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : rendez-vous sur le site de la Ville : bry94.fr.

Les réunions du Conseil municipal sont ouvertes au public. Vous pouvez, en tant que citoyen, assister librement aux délibérations qui engagent l'avenir de votre ville.

Les procès-verbaux et les comptes rendus de séances, ainsi que la liste des élus au conseil municipal, sont disponibles en ligne sur le site de la Ville : bry94.fr, et sur l'application mobile « BRY et Vous ».

« Vivons Bry »

Tribune non parvenue dans les délais impartis

COVID-19



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE
DANS TOUS LES LIEUX PUBLICS CLOS**

Décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020

#Prenezsoindevous #Prenezsoindesautres

+ d'infos : bry94.fr /  /  / 



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Événement

FORUM DES ASSOCIATIONS



Venez à la rencontre des différentes associations culturelles, sportives et sociales de la ville.

+ d'infos : voir article en page 20

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Littérature jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES

Lectures d'albums pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Horaire : 16h

Lieu : médiathèque

Réservation : à partir du 8 septembre au 01 47 06 57 03

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.



JEUDI 17 SEPTEMBRE

Café philo

« L'INTELLIGENCE EST-ELLE UN CADEAU EMPOISONNÉ ? »

Proposé par l'association aBry philo

Horaire : 19h30

Lieu : café l'Alexandrin (Grande rue)

Entrée libre

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Rencontre auteur

VIRGINIE CAILLÉ-BASTIDE

Rencontre dédicace



Virginie Caillé-Bastide

Vendredi 18 septembre 19h30

Médiathèque Jules Verne

Entrée libre sur réservation au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr



Passionnée d'histoire, Virginie CAILLÉ-BASTIDE puise l'inspiration de ses romans dans ses racines bretonnes. Venez la rencontrer et échanger avec elle à la médiathèque de Bry.

+ d'infos : voir article en page 21

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Littérature jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES

Lectures d'albums pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Horaire : 10h30

Lieu : médiathèque

Réservation : à partir du 8 septembre au 01 47 06 57 03

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.



Cinéma

CINÉZIC

Venez nombreux partager un moment convivial autour des nouveautés et coups de cœur cinématographiques et musicaux.

Horaire : 15h

Lieu : médiathèque

Entrée libre



CinéZIC

DU 19 AU 20
SEPTEMBRE

Événement

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Le temps d'un week-end, partez en famille à la découverte du patrimoine bryard.

+ d'infos : voir article en page 20

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Musique

INTERVALLE MUSICAL



Le nouveau rendez-vous du secteur discothèque ! Venez découvrir l'œuvre dense et étonnante de Ludwig VAN BEETHOVEN dont on célèbre cette année le 250^e anniversaire.

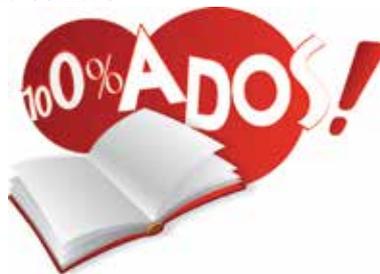
Horaires : 14h
Lieu : médiathèque
Entrée libre

Littérature jeunesse

100% ADOS

Venez discuter de vos derniers coups de cœur autour d'une rencontre-jeu.

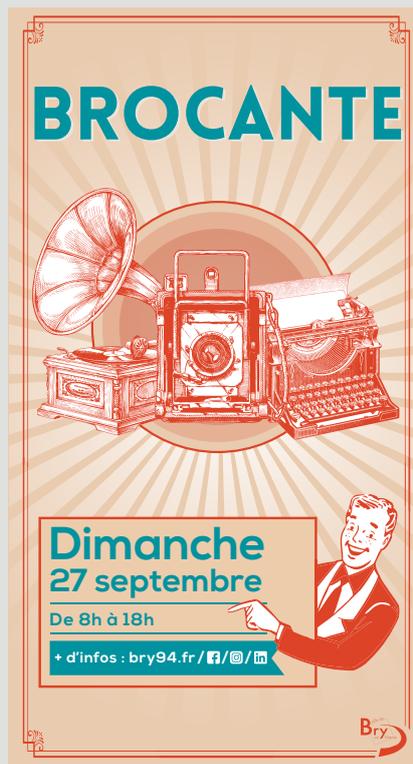
Horaires : 15 h
Lieu : médiathèque
Entrée libre



DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Événement

BROCANTE



Comme chaque année, la traditionnelle brocante de Bry vous donne rendez-vous, de la Grande rue à la place Carnot.

+ d'infos : voir article en page 21

MÉDIATHÈQUE DE BRY-SUR-MARNE



Lire E-livre
ÉCOUTER
BD
magazine
Like
DÉCOUVRIR
PLAY
WiFi
DVD



IMAGINER
APPRENDRE
Rêver
Partager
Échanger
Partager



+ d'infos au : 01 47 06 57 03
mediatheque@bry94.fr

28, rue des Tournanfis
Bry-sur-Marne

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 6 septembre
Pharmacie du Colombier
 4 rue de Noisy-le-Grand
 Bry-sur-Marne

Dimanche 13 septembre
Pharmacie des écoles
 137 bis avenue Pierre Brossolette
 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 20 septembre
Pharmacie du Pont de Bry
 244 avenue Pierre Brossolette
 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 27 septembre
Pharmacie du Parc
 77 avenue Ledru-Rollin
 Le Perreux-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.
 Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
 Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
@ : mairie@bry94.fr
www : bry94.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Milo ZIEMMIK, Khidia KONATÉ, Léonard DAKIC, Micaël CROITOK, Jaydah INJAI, Gabriel MELYON NEOLA, Serena MAROTEL, Sofia GOMES, Adrien GIL GALINDO, Souleymane DIALLO, Sofia MNIF, Lohann ADO ADO, Mathilde FAYET, Azziz DIALLO, Alexis TAUVEL, Naël RAHNI, Zayn BOUCHIH, Éliott MOUSSONI KETTE, Bayane SAIDANI, Noéline DE SA, Julia CAVALLI, Anna RATEAU DELMER, Aïcha TRAORE, Anatole LE GUERN BAYART, Thaïs HERAUD, Antoine MALAGNOUX, Kyan GHABEZLOO, Tiana KIETA KIMPI, Léa BAÏKIAN, Alice COYARD, Anaëlle CHIENG, Léo QUATRE, Hava IMAHO BERRICHON, Léon GASTIN, Daniel TOSSOU, Gabriel FACOETTI, Charlie BENARROCH, Liam DEDDOUCHE, Liam NGUYEN et Zoé FRIEDMANN

Mariages

Félicitations à Gary LAYANI et Katherine SERRANO AGUILAR, Philippe JUBERT et Lynda SAHEB, Khaled LAJILI et Nisrine HANAI, Juan Carlos CASTANO VELASQUEZ et Émilie BOUVAIST, Éric BEAUDET et Catherine TOUCHEAU, Mohamed FATEH et Ikram TOUMI, Sofiane GUETTACHE et Maria MOTYLYUK, N'Guessan KOFFI et Bossoma KINIMO, Zacharie LITANDA LUSAMBA et Princessia LACODA, Franco SAMPOGNA et Solenne VERVISCH, Patrick BOUCHER et Martine MOUSSY

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Julie LIANG et Jérémy WEISSE, Medhi CHÉRON et Alexane GONÇALVES, Thierry CHAISE et Séverine LAZDZIN, Thibault ABRAHAM et Marine TAKACS, Samir GOUMEZIANE et Rym HARKAT, Paul-Édouard LARRAUD et Victoria VALIER-BRASIER

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Marie GREVAZ, Yves JEANNERET dit GROSJEAN, Henriette LOTTI

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
 Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
 conjugal, d'urbanisme etc.
 Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

bry94.fr

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas
 la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

Emballages & papiers
 Tous les jeudis matin

Déchets verts
 Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
 2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
 1 vendredi /2 selon secteurs*
Individuels
 sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
 Transférée à Noisy
9 rue de la Plaine
 Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



**FAITES VIBRER
LA CORDE**

**DÉPASSEZ
VOUS**



**FIGEZ
POUR L'ÉTERNITÉ**

FORUM
des associations
et des activités
municipales

Samedi 5 septembre
11H > 18H

Gymnase Félix Faure

Port du masque obligatoire

+ d'infos : 01 45 16 68 00
bry94.fr

